

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2013**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 38

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN

VERSION FRANCAISE

page intercalaire

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	12
3.3. PERSPECTIVES	13
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	15
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	15
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	19
6. PROGRAMME 496: DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	23
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	26
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	26
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	27
7. PROGRAMME 497: AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	29
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	32
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	32
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	33
8. PROGRAMME 498: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	35
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	37
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	38
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	39

9. PROGRAMME 499: PILOTAGE ET ADMINISTRATION DE LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR URBAIN	41
9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
9.2. STRATÉGIE PROGRAMME	43
9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	43
9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	44

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

Note explicative

La loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat a mis en place un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, le législateur a prévu une mise en oeuvre progressive de cette loi qui doit entrer en vigueur dans l'intégralité de ses dispositions le 1er janvier 2013, date à laquelle est abrogée l'Ordonnance 62/OF/4 du 07 février 1962 (article 79 de la loi du 26 décembre 2007). Dans le respect de ces dispositions, la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget 2013 instruit les chefs de départements ministériels de présenter au Parlement un projet de budget dans le nouveau format de budget programme.

Le document qui vous est soumis constitue la réponse de l'Administration à cette exigence de la réforme. Il s'intitule "Projet de Performance des Administrations". Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert: les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre, en cohérence avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (D S C E) .

Il comporte trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration au DSCE, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en oeuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs, d'indicateurs et des coûts de réalisation ;

- la troisième partie quant à elle, comporte une annexe présentant le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

page intercalaire

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

page intercalaire

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Le DSCE souligne l'importance des enjeux économiques du développement urbain et du rôle économique des villes, compte tenu de leur poids sur le PIB (le PIB urbain représente actuellement près de 60% du PIB total). En effet, les villes sont des lieux de concentration des activités économiques et les champs de prédilection des secteurs secondaires et tertiaires. Il est donc nécessaire de replacer la ville dans son véritable rôle de moteur du développement économique et social, afin de permettre aux villes de contribuer efficacement à la relance et la consolidation de la croissance économique.

Pour cela, l'objectif clairement énoncé dans le DSCE est «de maîtriser le développement des villes et d'en faire des centres de production et de consommation nécessaires à l'essor du secteur industriel, mais également de promouvoir l'émergence des agglomérations périphériques, le développement des villes moyennes ou secondaires capables de structurer les activités économiques dans l'espace urbain et de concourir au développement des zones rurales environnantes».

De manière spécifique, les autorités entendent encadrer et maîtriser le développement urbain (limiter le taux d'urbanisation à 57,3% en 2020) ; construire 17 000 logements et aménager 50 000 parcelles) ; réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès aux infrastructures aux services urbains de base ; construire 150 km de voies bitumées ; Renforcer l'industrie, le secteur privé, la gouvernance et les ressources humaines du sous secteur urbain.

L'atteinte de ces objectifs se fera à travers :

- l'entretien et la réhabilitation des infrastructures urbaines ;
- le développement des infrastructures urbaines ;
- l'amélioration de l'accès aux services urbains de base ;
- la maîtrise de l'occupation du sol ;
- la protection des groupes sociaux vulnérables ;
- le renforcement des capacités institutionnelles.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINH DU) est chargé de l'élaboration, de la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement en matière d'habitat et de développement urbain.

a) En matière d'habitat, le MINH DU répond:

- de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'un plan d'amélioration de l'habitat, tant en milieu urbain que rural;
- de la mise en oeuvre de la politique d'habitat social ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'habitat.

b) En matière de développement urbain, il est chargé:

- de l'élaboration et du suivi de la mise en oeuvre des stratégies d'aménagement et de restructuration des villes en relation avec les Administrations concernées ;
- de l'élaboration et de la mise en oeuvre des stratégies de développement social intégré des différentes zones urbaines ;

- de l'élaboration et de la mise en oeuvre des stratégies de gestion des infrastructures urbaines en liaison avec le Ministère des Travaux Publics ;
- de l'élaboration et de la mise en oeuvre des stratégies d'amélioration de la circulation dans les grands centres urbains avec les Départements ministériels et les Collectivités Territoriales Décentralisées concernés;
- de l'embellissement des centres urbains, en liaison avec les départements ministériels et les Collectivités Territoriales Décentralisées intéressés ;
- de la planification et du contrôle du développement des villes ;
- du suivi de l'élaboration des plans directeurs des projets d'urbanisation en liaison avec les Collectivités Territoriales Décentralisées;
- du suivi de l'application des normes en matière d'assainissement et de drainage;
- du suivi du respect des normes en matière d'hygiène et de salubrité, d'enlèvement et/ou de traitement des ordures ménagères;
- de la liaison avec les Organisations Internationales concernées par le développement des grandes villes en relation avec le Ministère des Relations Extérieures.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Les performances antérieures du MINHDU sont évaluées à partir des résultats qualitatifs et quantitatifs obtenus et à partir du taux d'exécution du budget.

Pour les trois dernières années, les performances sont évaluées dans les domaines suivants :

- la planification urbaine ;
- le désengorgement des voies d'accès aux grandes métropoles ;
- la facilitation des transports urbains ;
- le désenclavement des quartiers d'habitat précaires ;
- l'amélioration du cadre environnemental urbain ;
- l'habitat et la promotion immobilière ;
- la contribution à la réduction de l'exclusion sociale en milieu urbain ;
- le renforcement du cadre institutionnel et juridique.

3.1 BILAN TECHNIQUE

En matière de planification urbaine, les réalisations majeures ont porté sur l'élaboration du Plan de Secteur (PS) du noyau central de Yaoundé; des Plans Directeurs d'Urbanisme (PDU) des villes de Kribi, Bamenda, Bafoussam, Bertoua, Douala , Kumba, Nkongsamba et des plans Sommaires d'Urbanisme (PSU) des villes de Meyomessi, Batouri, Isanguele, Akwa, Amchide, Mora, Wum ; des Plans d'Occupation des Sols (POS) des villes d'Abong-Mbang, Dschang, Kousséri, Kumbo, Mokolo, Yagoua, Nanga-Eboko et Sangmélima.

En matière de Voiries et Assainissement les réalisations majeures ont porté sur:

- la construction des pénétrantes à Yaoundé, Bamenda et Bafoussam ;

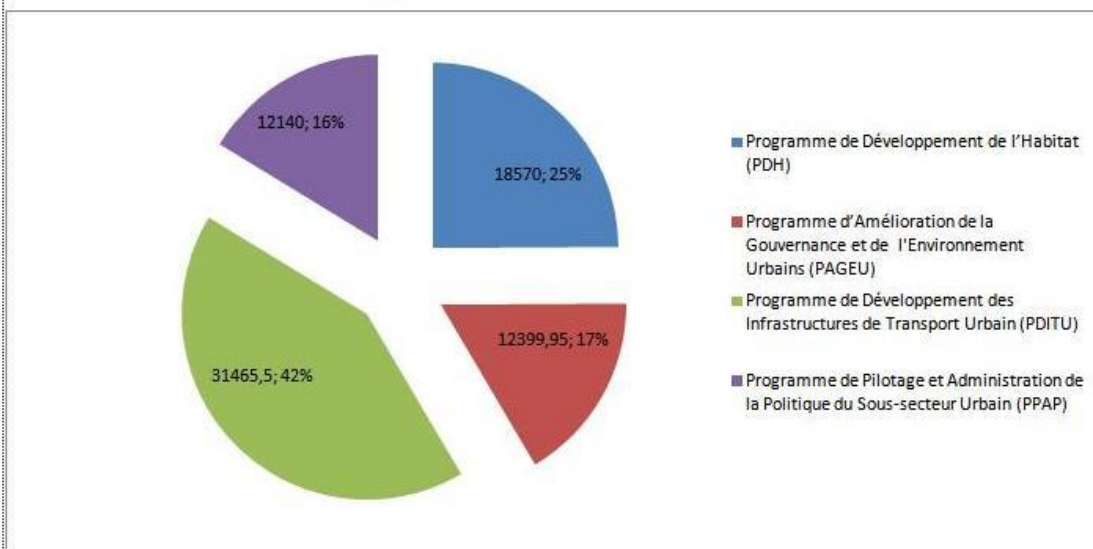
- la réhabilitation des voiries des villes de Bafoussam, Bamenda, Douala, Ebolowa, Garoua, Kumba, Nkongsamba et Yaoundé;

- l'entretien des voiries dans les villes secondaires;

- le désenclavement de certains quartiers d'habitat précaire des villes couvertes par le Projet de Développement des Secteurs Urbains et d'Approvisionnement en Eau (PDUE) à savoir Yaoundé, Douala, Bamenda, Maroua, Mbalmayo.

- l'assainissement, avec notamment la construction du canal du Mfoundi à Yaoundé sur 3,5 km, la réhabilitation des stations d'épuration de Grand Messa (travaux achevés), de la Cité verte (travaux

Graphique 4 : Répartition du budget par programme 2013



3.2 BILAN FINANCIER

La dotation des quatre derniers exercices est consignée dans le tableau ci-dessous ; elle est répartie en budget de fonctionnement et d'investissement (en milliards), cette dernière composante se subdivisant en : ressources ordinaires internes (RIO), ressources spéciales (PPTe, IADM et C2D).

Tableau : Allocations budgétaires du MINH DU exercices 2008 à 2013 (en millions de FCFA)

Le graphique ci-dessus indique une embellie réelle en 2009, puisque l'enveloppe passe de 40,776 milliards à 56,938 milliards. Cette hausse s'expliquant par les dispositions prises par le Gouvernement de compenser la baisse des ressources PPTe (12 milliards en 2008 contre 5 milliards en 2009) par l'augmentation des ressources ordinaires internes (qui passent de 10 milliards en 2008 à 20 milliards en 2009) permettant ainsi de parachever les projets jusqu'à les financer sur les ressources spéciales.

Le graphique met surtout en évidence une tendance baissière du budget entre 2009 et 2011, puisque l'enveloppe passe de 56,938 milliards à 45,559 milliards, soit une diminution de 23,879 milliards en valeur absolue et 45,42% en valeur relative.

Le graphique ci-dessous indique qu'entre 2008 et 2013, le budget global du MINH DU oscille entre 40,7 milliards (2008) et 56,9 milliards (2009). La dotation 2012 (50,323 milliards) se situe bien dans cet intervalle quoiqu'elle représente une progression par rapport à l'année d'avant (45,559 milliards). Il y a donc lieu de s'interroger si ce niveau d'investissement permet de suivre efficacement les problèmes liés à l'urbanisation rapide de nos cités.

L'analyse du budget selon les sources de financement relève trois catégories de ressources :

- les ressources internes ordinaires (RIO) ;
- les ressources spéciales (C2D) ;

- les ressources externes.

Les ressources internes ordinaires (BIP et fonctionnement) ont augmenté légèrement de l'ordre de 4 milliards de 2011 à 2012.

S'agissant des ressources C2D, il convient de rappeler ce qui suit :

- elles représentent les seules ressources spéciales disponibles après la disparition des ressources PPTE et IADM en fin 2011 ;

- dans le cadre du premier C2D exécuté entre 2007 et 2011, le montant desdites ressources dégagées au profit des deux grandes métropoles était de 75,435 milliards. Le second C2D de montant quasi identique devrait démarrer avant la fin 2012 et s'étend à trois nouvelles Communautés Urbaines que sont Garoua, Bertoua et Bafoussam.

La physionomie de ces villes devrait changer dans les toutes prochaines années grâce à ce financement spécial.

Pour ce qui est des ressources externes, les trois projets bénéficiaires (PGU, PDUE et PADY) sont toujours à l'oeuvre. Le niveau des ressources attendues des bailleurs de fonds déjà en légère baisse en 2013 (10 500 000) devrait s'augmenter en 2013 avec le démarrage effectif du projet de construction de logements sociaux avec la coopération chinoise.

Conclusion : sans perdre de vue les contraintes liées au cadrage macro-économique global, nous pensons que les besoins que suscite la physionomie actuelle de nos villes ne peuvent pas être résolus efficacement avec le niveau actuel de financement dédié à ce sous-secteur. Ceci d'autant qu'un nouveau sous-secteur comme l'habitat apparaît comme plus exigeant en matière de financement. Un effort supplémentaire devrait être consenti les prochaines années pour accompagner le développement de ce sous-secteur.

Tableau 1 : Allocations budgétaires du MINDUH exercices 2008 à 2011 (en millions de Fcfa)

	2008	2009	2010	2011
TOTAL	40 776 000	56 938 000	51 380 000	33 059 000
BIP/RIO/PPTE/IADM	25 000 000	39 622 000	32 456 000	15 000 000
BF	15 651 000	17 346 000	18 582 000	15 295 000
C2D		14 622 000	2 456 000	2 764 000
RE				12 500 000

Sources : BIP et budget de fonctionnement 2008 à 2011

3.3 PERSPECTIVES

Pour les trois prochaines années, le MINH DU entend poursuivre son action suivant les axes ci-après :

- développement de la planification urbaine;

- amélioration de l'habitat ;

- amélioration de l'environnement urbain et de l'accessibilité aux services urbains de base ;

- développement des infrastructures de transport urbain.

1. En matière de maîtrise du développement urbain,

L'élaboration et l'actualisation des documents de planification urbaine. En perspective la couverture de toutes les villes chefs-lieux de Régions et de Départements ainsi que les villes d'au moins 20 000 habitants.

2. En matière d'habitat,

(i) La poursuite du programme gouvernemental de construction de 10 000 logements sociaux sur les sites de Mbanga Bakoko et Olembé respectivement à Douala et Yaoundé et l'extension du programme à près de 20 villes secondaires ; la mise à contribution des firmes multinationales (SISCON, GAROZ, COFFOR) et autres promoteurs immobiliers étrangers pour la construction de 10 250 logements ; la poursuite du programme chinois, l'appui aux promoteurs immobiliers privés ;

tronçon "Texaco Nsimeyong-Tam-Tam Weekend - rond point Biyem Assi-Chapelle Saint Marc" à Yaoundé ; la réhabilitation du tronçon "carrefour Grand Messa Matgénie via Texaco Mokolo" à Yaoundé ; la réhabilitation du boulevard de la République à Douala ; l'élargissement de la pénétrante Ouest à partir de PK6 à Douala ; le bitumage de la bretelle "marché Ndogpassi-zone industrielle de Bassa" à Douala ; la poursuite de la réhabilitation de la voirie de Garoua ; la construction de la voie de contournement "Oilibya-Tamdja-SOCADA-Omnisports-Feux rouges" à Bafoussam, la construction de la voie "Carrefour élevage-plateau bar-derrière GMI-école Tizaga-carrefour GMI" à Bertoua, l'appui aux CTD pour l'entretien ou la réhabilitation de la voirie en terre, l'extension du programme de bitumage des voiries à tous les chefs lieux de Département ; l'appui aux CTD pour le développement de l'offre de transport par rail à Yaoundé et Douala ; l'appui aux CTD pour la construction des plates-formes d'échanges dans les villes de transit.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Le bilan diagnostique du sous secteur urbain a mis en exergue les enjeux du sous-secteur à savoir :

- la maîtrise de l'urbanisation pour un développement économique et social durable ;
- l'accroissement de la production des espaces urbanisés aménagés selon les règles de l'urbanisme ;
- l'amélioration de l'accès des populations aux logements décentes et aux services urbains de base ;
- l'amélioration de la mobilité urbaine ;
- l'accroissement de l'offre de transport urbain de masse ;
- l'amélioration de l'offre du secteur privé opérant en milieu urbain ;
- l'amélioration de la gouvernance urbaine.

Pour répondre à ces préoccupations, la stratégie de développement du sous-secteur urbain s'est fixée comme objectif stratégique de « maîtriser le développement urbain et améliorer le cadre et les conditions de vie des populations urbaines à l'effet d'accroître la compétitivité et l'efficacité économique, sociale et environnementale des villes ».

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La réalisation de l'objectif stratégique susmentionné passe par la mise en oeuvre de quatre programmes :

- le programme de développement des infrastructures de transport urbain (PDITU) dont l'objectif est d'améliorer la mobilité urbaine et qui permettra d'améliorer la mobilité urbaine à travers l'amélioration de la couverture des villes par des réseaux de transport urbain adaptés au transport collectif et semi collectif, la mise en place d'une politique plus incitative de développement des moyens de transport urbain de masse et une meilleure maîtrise de la gestion des réseaux et du trafic en milieu urbain;

- le programme de pilotage et administration de la politique du sous-secteur urbain (PPAP) dont l'objectif est d'améliorer le fonctionnement et les performances des services du MINH DU et qui contribuera à réunir les conditions idoines d'une mise en oeuvre efficace et efficiente des programmes opérationnels à travers des actions qui concourent à la consolidation des acquis du sous-secteur dans les domaines des ressources humaines, matérielles et financières, du renforcement des audits internes et de la coordination des services.

OBJECTIF STRATEGIQUE	FONCTIONS PRINCIPALES	PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE	
					Année de référence	Fin de période
Maîtriser le développement urbain et améliorer le cadre et les conditions de vie des populations urbaines à l'effet d'accroître la compétitivité et l'efficacité économique, sociale et environnementale des villes	Développement urbain	Développement de l'habitat (PDH)	Rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécemment en milieu urbain	Nombre de logements construits et Superficie des espaces aménagés, restructurés ou renouvelés	91 plans d'urbanisme élaborés et 4 actualisés en 2012	2015
		Amélioration de la Gouvernance et de l'environnement urbains (PAGEU)	Assainir l'espace urbain et asseoir une borne gouvernance urbaine	Nombre d'ouvrages d'assainissement aménagé	- 10 plans d'aménagement entre 2013 et 2015 - 500 ha de quartiers précaires restructurés ou renouvelés entre 2013 et 2015 - 800 ha aménagés entre 2013 et 2015	2015
		Développement des infrastructures de transport urbain (PDITU)	Améliorer la mobilité urbaine	Linéaire de voiries construit, entretenu ou réhabilité	17 000 logements sociaux en 2015	2015
	Administration Générale du Développement Urbain	Programme support : Pilotage et administration de la politique du sous-secteur urbain (PPAP)	Améliorer le fonctionnement et les performances des services du MINH DU	Nombre de structures et de réalisations effectivement accompagnées	91 plans d'urbanisme élaborés et 4 actualisés en 2012	2015

Tableau de synthèse stratégique du MINH DU

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 496

DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE	Assurer la maîtrise de l'occupation du sol par l'élaboration des documents de planification et la mise à jour de tous les documents existants	Nombre de documents de planification urbaine élaborés/actualisés et approuvés	10.0	91.0	
02	RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN	Améliorer quantitativement et qualitativement la production des espaces urbanisés décents	1. Plan d'aménagement réalisés et approuvés 2. Superficie des espaces restructurés ou rénovés 3. superficie d'espaces aménagés en trames	0.0	10.0	
03	CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS	Accroître l'offre de logements décents en milieu urbain	Nombres de logements construits	1675.0	17000.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 497

AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	Maîtriser la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets solides	Linéaires de drains construits et Taux de la population urbaine ayant accès aux infrastructures d'assainissement	0.0	30.0	
02	EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS	Embellir et sécuriser le paysage urbain	Superficie d'espaces verts aménagés Superficie de zones à risque aménagées Superficie de plans d'eau aménagés Nombre de points d'éclairage public construits et équipés	0.0	200000.0	
03	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN	Promouvoir le développement social intégré en milieu urbain et favoriser l'accès de tous les groupes sociaux aux services et équipements urbains de base	nombre d'emplois créés par approche HIMO dans les projets urbains Nombre d'acteurs urbains (PME, OSC et CTD) formés aux techniques de la mise en œuvre de l'approche HIMO.	0.0	1200.0	
04	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE	Améliorer la coordination des services de l'Etat et développer le partenariat entre les différentes parties prenantes	Nombre de plates formes de concertations fonctionnelles	0.0	50.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 498

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE	maintenir les voiries dans un bon état	Linéaire de voirie revêtue entretenu	0.0	800.0	
02	RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE	rétablir les performances des routes urbaines	Linéaire de voirie revêtue réhabilité	0.0	360.0	
03	CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE	Étendre le réseau ferroviaire dans les villes	Linéaire de voirie construit	0.0	40.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 499

PILOTAGE ET ADMINISTRATION DE LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR URBAIN

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE	Améliorer le cadre institutionnel et Juridique du sous-secteur urbain	Nombre de projets de textes élaborés	4.0	12.0	
02	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	Améliorer la performance des acteurs urbains	Nombre de personnels formés	0.0	100.0	
03	COORDINATION DES SERVICES	Améliorer l'efficacité, le rendement et la cohérence des services	Taux d'exécution des projets	0.0	100.0	

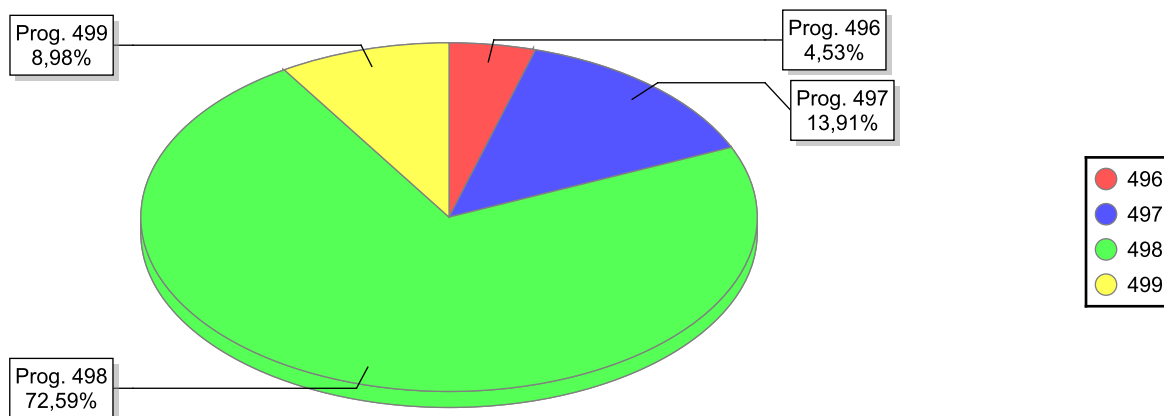
DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

page intercalaire

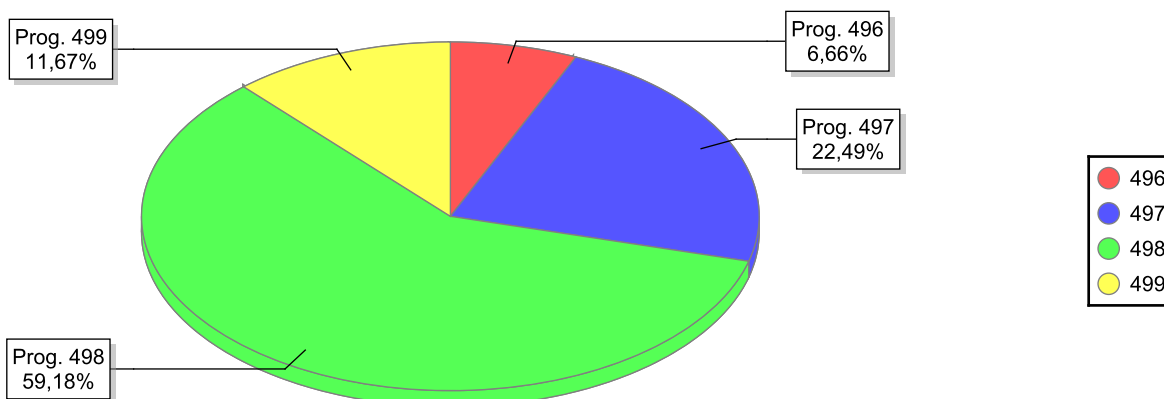
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
496	DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	3 098 901 000	3 098 901 000	3 125 000 000	2 025 000 000	6 223 901 000	5 123 901 000
497	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	2 548 569 000	2 548 569 000	16 577 500 000	14 745 000 000	19 126 069 000	17 293 569 000
498	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	4 722 303 000	4 722 303 000	95 085 496 000	40 791 500 000	99 807 799 000	45 513 803 000
499	PILOTAGE ET ADMINISTRATION DE LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR URBAIN	7 785 227 000	7 785 227 000	4 558 500 000	1 187 500 000	12 343 727 000	8 972 727 000
Total		18 155 000 000	18 155 000 000	119 346 496 000	58 749 000 000	137 501 496 000	76 904 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



page intercalaire

6. PROGRAMME 496

DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

GERARD MANDENGUE

Directeur de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière

page intercalaire

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

L'amélioration de l'habitat se fera à travers trois grandes actions :

Action 1- Développement de la planification urbaine.

Le Bilan-Diagnostic a montré que les villes camerounaises souffrent de l'insuffisance d'espaces aménagés, dont l'une des principales causes est l'absence ou la non application des documents d'urbanisme, de la réglementation de l'occupation et de l'usage des sols. Pour remédier à ce dysfonctionnement qui handicape à la fois la production de masse de l'habitat décent et le développement des infrastructures de transport urbain, la présente action prévoit d'actualiser les documents d'urbanisme lorsqu'ils sont caducs, de les élaborer lorsqu'ils n'existent pas, de procéder à leur approbation et surtout veiller à leur mise en oeuvre scrupuleuse.

Action 2- Réalisation des opérations d'aménagement urbain.

Le diagnostic posé sur l'habitat a révélé qu'environ 70% de l'espace urbain est occupé par les quartiers d'habitat spontané, anarchique et indécents. L'objectif de cette action est donc de réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécents en milieu urbain. Pour ce faire, la réalisation des opérations d'aménagement urbain telles que définies dans la loi N°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun est nécessaire. Il s'agit de la restructuration et de la rénovation urbaine, mais aussi de l'aménagement de nouvelles trames urbaines dans les zones périurbaines, qui concourent à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité des populations au regard de la situation foncière, de l'état des constructions, de l'accès aux habitations, des espaces verts, de l'environnement et des voiries et réseaux divers.

Action 3- Construction de nouveaux bâtiments.

Le Bilan-Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de développement du sous-secteur urbain a relevé d'énormes problèmes en matière d'habitat en milieu urbain. Ces problèmes sont caractérisés par le développement d'un habitat indécents et anarchique dans l'essentiel des zones urbaines. Les principales causes de ces problèmes sont l'absence ou la non application des documents d'urbanisme et l'insuffisance de l'offre de logements décents (en locatif et en accession) et de terrains à bâtir (pour les candidats à la construction et pour les promoteurs, publics ou privés). Avec de tels problèmes, le Cameroun atteindra difficilement ses objectifs de développement économique et social tels que fixés dans la Vision-2035. Par conséquent, des voies et moyens doivent être trouvés pour qu'à l'horizon de la Vision, la proportion de l'habitat indécents en milieu urbain soit réduite de façon significative, et que la production de terrains et de logements décents réponde aux besoins des populations.

Pour cela, les actions à entreprendre sont, l'élaboration des documents de planification urbaine, la restructuration et la rénovation des quartiers précaires, la construction de logements neufs et l'aménagement des zones d'extension urbaine.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécents en milieu urbain

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Superficie des espaces aménagés	ha	2013	0	2015	800
2	Superficie des espaces restructurés ou rénovés	ha	2013	0	2015	500
3	Nombre de logements construits; superficie des espaces aménagés; superficie des espaces restructurés ou rénovés	nb	2013	1 675	2015	17 000

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01 DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE
- ACTION 02 RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
- ACTION 03 CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

■ 6.2 STRATEGIE PROGRAMME

Le Bilan-Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de développement du sous-secteur urbain a relevé d'énormes problèmes en matière d'habitat en milieu urbain. Ces problèmes sont caractérisés par le développement d'un habitat indécents et anarchique dans l'essentiel des zones urbaines. Les principales causes de ces problèmes sont l'absence ou la non application des documents d'urbanisme et l'insuffisance de l'offre de logements décents (en locatif et en accession) et de terrains à bâtir (pour les candidats à la construction et pour les promoteurs, publics ou privés). Avec de tels problèmes, le Cameroun atteindra difficilement ses objectifs de développement économique et social tels que fixés dans la Vision-2035. Par conséquent, des voies et moyens doivent être trouvés pour qu'à l'horizon de la Vision, la proportion de l'habitat indécents en milieu urbain soit réduite de façon significative, et que la production de terrains et de logements décents réponde aux besoins des populations.

Pour cela, les actions à entreprendre sont, l'élaboration des documents de planification urbaine, la restructuration et la rénovation des quartiers précaires, la construction de logements neufs et l'aménagement des zones d'extension urbaine.

■ 6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE

Le Bilan-Diagnostic a montré que les villes camerounaises souffrent de l'insuffisance d'espaces aménagés, dont l'une des principales causes est l'absence ou la non application des documents d'urbanisme, de la réglementation de l'occupation et de l'usage des sols. Pour remédier à ce dysfonctionnement qui handicape à la fois la production de masse de l'habitat décent et le développement des infrastructures de transport urbain, la présente action prévoit d'actualiser les documents d'urbanisme lorsqu'ils sont caducs, de les élaborer lorsqu'ils n'existent pas, de procéder à leur approbation et surtout veiller à leur mise en oeuvre scrupuleuse.

OBJECTIF 1 Assurer la maîtrise de l'occupation du sol par l'élaboration des documents de planification et la mise à jour de tous les documents existants

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de documents de planification urbaine élaborés/actualisés et approuvés	nb	2012	10	2015	91

ACTION 02**RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN**

Le diagnostic posé sur l'habitat a révélé qu'environ 70% de l'espace urbain est occupé par les quartiers d'habitat spontané, anarchique et indécents. L'objectif de cette action est donc de réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécents en milieu urbain. Pour ce faire, la réalisation des opérations d'aménagement urbain telles que définies dans la loi N°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun est nécessaire. Il s'agit de la restructuration et de la rénovation urbaine, mais aussi de l'aménagement de nouvelles trames urbaines dans les zones périurbaines, qui concourent à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité des populations au regard de la situation foncière, de l'état des constructions, de l'accès aux habitations, des espaces verts, de l'environnement et des voiries et réseaux divers.

OBJECTIF 1 Améliorer quantitativement et qualitativement la production des espaces urbanisés décents

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	1. Plan d'aménagement réalisés et approuvés 2. Superficie des espaces restructurés ou rénovés 3. superficie d'espaces aménagés en trames	nb	2013	0	2015	10

ACTION 03**CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS**

Du bilan-diagnostic du sous-secteur, il ressort que le déficit actuel en logements décents est estimé à environ 1 000 000 d'unités auxquelles s'ajoutent au moins 60 000 nouvelles demandes annuelles. En effet, malgré les multiples efforts déployés par l'Etat Camerounais, l'offre publique et privée de logements n'a pas répondu qualitativement et quantitativement à la demande. Cette action a donc pour objectif d'améliorer l'offre de logements décents et de terrains à bâtir en milieu urbain.

OBJECTIF 1 Accroître l'offre de logements décents en milieu urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombres de logements construits	nb	2013	1 675	2015	17 000

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action	Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE	692 977 000	692 977 000	1 225 000 000	925 000 000	1 917 977 000	1 617 977 000
02 RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN	24 500 000	24 500 000	100 000 000	100 000 000	124 500 000	124 500 000
03 CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS	2 381 424 000	2 381 424 000	1 800 000 000	1 000 000 000	4 181 424 000	3 381 424 000
Total	3 098 901 000	3 098 901 000	3 125 000 000	2 025 000 000	6 223 901 000	5 123 901 000

page intercalaire

7. PROGRAMME 497

AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DE
L'ENVIRONNEMENT URBAIN

RESPONSABLE DU PROGRAMME

CLAUDE OVENA ALEXIS LYAUTY

Directeur des Etudes, de la Planification et de la Coopération

page intercalaire

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Action 1- Amélioration de l'environnement urbain.

Cette action vise à maîtriser la gestion des eaux pluviales et usées, améliorer la gestion des déchets solides protéger les populations des risques naturels, anthropiques, des pollutions et nuisances de toutes sortes.

Action 2- embellissement et sécurisation des centres urbains.

Cette action vise à rendre les villes plus accueillantes et plus attrayantes dans un but touristique, mais davantage dans le but de permettre aux populations de se récréer et de limiter le stress, gage d'une meilleure santé. Il s'agit également de rechercher des solutions idoines et de proximité devant permettre, au terme de leur mise en oeuvre, de réduire de façon sensible l'insécurité dans nos villes.

Action 3 : promotion du développement social intégré de tous les groupes sociaux en milieu urbain.

La présente action vise à apporter des réformes nécessaires en vue d'impliquer les groupes sociaux vulnérables (notamment les jeunes en difficulté en milieu urbain) dans le processus de développement des villes.

Action 4 : Amélioration de la gouvernance urbaine.

Dans le cadre de la stratégie de développement du sous-secteur urbain, il a été identifié comme frein à la bonne gouvernance urbaine, la difficulté de la mise en cohérence de tous les leviers novateurs d'une gestion optimale de la cité. Les efforts dans ce domaine ne peuvent permettre d'atteindre les résultats escomptés que si une attention particulière est portée sur les interventions du secteur privé urbain et l'effectivité de la gouvernance urbaine. Cette action, en développant le dialogue permanent entre les acteurs urbains, est une réponse à cette préoccupation. Il s'agira aussi de mettre en place un plan de communication urbaine, d'informer et de sensibiliser les acteurs urbains et notamment les populations, sur les nouvelles technologies en matière de construction, les normes en matière d'habitat, et faire connaître à tous les textes régissant l'urbanisme et l'habitat au Cameroun, de renforcer le cadre institutionnel et juridique et la capacité d'intervention du secteur privé urbain, de promouvoir le partenariat entre acteurs urbains.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assainir, embellir l'espace urbain et assoir une bonne gouvernance urbaine

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de la population urbaine ayant accès aux infrastructures d'assainissement	%	2013	47	2015	60
2	Nombre d'ouvrages d'assainissement aménagés; proportion de la population urbaine ayant accès aux infrastructures d'assainissement	%	2013	30	2015	50

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

ACTION 02 EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS

ACTION 03 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN

ACTION 04 AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE

7.2 STRATEGIE PROGRAMME

Le Bilan-Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de développement du sous-secteur urbain a relevé une détérioration accentuée du cadre de vie en milieu urbain doublée de la difficulté de la mise en cohérence de tous les leviers novateurs d'une gestion optimale de la cité.

Ce programme comporte quatre actions destinées à l'amélioration dudit cadre et de la gouvernance urbaine. Il s'agira de l'embellissement des centres urbains (ravalements des façades, plans d'épannelage, aménagement des espaces verts...), de l'amélioration de l'assainissement urbain (ouvrages d'assainissement, ouvrages de drainage, aires de détente) et la fourniture des services urbains de base (accès à l'eau potable, éclairage public, élimination des déchets solides, protection et sécurisation des zones à risque et limitation des nuisances diverses), enfin de l'amélioration de la gouvernance urbaine (renforcement du cadre institutionnel et juridique et de la capacité d'intervention du secteur privé urbain, promotion du partenariat entre acteurs urbains, amélioration de la communication sociale et protection des couches sociales vulnérables en milieu urbain).

7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Cette action vise à maîtriser la gestion des eaux pluviales et usées, améliorer la gestion des déchets solides protéger les populations des risques naturels, anthropiques, des pollutions et nuisances de toutes sortes.

OBJECTIF 1 Maîtriser la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets solides

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaires de drains construits et Taux de la population urbaine ayant accès aux infrastructures d'assainissement	km	2013	0	2015	30

ACTION 02

EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS

Cette action vise à rendre les villes plus accueillantes et plus attrayantes dans un but touristique, mais davantage dans le but de permettre aux populations de se récréer et de limiter le stress, gage d'une meilleure santé. Il s'agit également de rechercher des solutions idoines et de proximité devant permettre, au terme de leur mise en oeuvre, de réduire de façon sensible l'insécurité dans nos villes.

OBJECTIF 1 Embellir et sécuriser le paysage urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Superficie d'espaces verts aménagés Superficie de zones à risque aménagées Superficie de plans d'eau aménagés Nombre de points d'éclairage public construits et équipés	m2	2012	0	2015	200 000

ACTION 03

PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN

La présente action vise à apporter des réformes nécessaires en vue d'impliquer les groupes

sociaux vulnérables (notamment les jeunes en difficulté en milieu urbain) dans le processus de développement des villes.

OBJECTIF 1 Promouvoir le développement social intégré en milieu urbain et favoriser l'accès de tous les groupes sociaux aux services et équipements urbains de base

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	nombre d'emplois créés par approche HIMO dans les projets urbains Nombre d'acteurs urbains (PME, OSC et CTD) formés aux techniques de la mise en œuvre de l'approche HIMO.	nb	2013	0	2015	1 200

ACTION 04

AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE

Dans le cadre de la stratégie de développement du sous-secteur urbain, il a été identifié comme frein à la bonne gouvernance urbaine, la difficulté de la mise en cohérence de tous les leviers novateurs d'une gestion optimale de la cité. Les efforts dans ce domaine ne peuvent permettre d'atteindre les résultats escomptés que si une attention particulière est portée sur les interventions du secteur privé urbain et l'effectivité de la gouvernance urbaine. Cette action, en développant le dialogue permanent entre les acteurs urbains, est une réponse à cette préoccupation. Il s'agira aussi de mettre en place un plan de communication urbaine, d'informer et de sensibiliser les acteurs urbains et notamment les populations, sur les nouvelles technologies en matière de construction, les normes en matière d'habitat, et faire connaître à tous les textes régissant l'urbanisme et l'habitat au Cameroun, de renforcer le cadre institutionnel et juridique et la capacité d'intervention du secteur privé urbain, de promouvoir le partenariat entre acteurs urbains.

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services de l'Etat et développer le partenariat entre les différentes parties prenantes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de plates formes de concertations fonctionnelles	nb	2013	0	2015	50

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action	Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	0	0	1 662 500 000	1 162 500 000	1 662 500 000	1 162 500 000
02 EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS	0	0	275 000 000	225 000 000	275 000 000	225 000 000
03 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN	2 548 569 000	2 548 569 000	1 265 000 000	350 000 000	3 813 569 000	2 898 569 000
04 AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE	0	0	13 375 000 000	13 007 500 000	13 375 000 000	13 007 500 000
Total	2 548 569 000	2 548 569 000	16 577 500 000	14 745 000 000	19 126 069 000	17 293 569 000

page intercalaire

8. PROGRAMME 498

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORT URBAIN (PDITU)

RESPONSABLE DU PROGRAMME
ARMAND ROMUAL NDJIBA BAMI
Directeur des Opérations Urbaines

page intercalaire

8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

La mise en oeuvre du programme se fera au travers des quatre (04) actions suivantes:

Action 1: Entretien de la voirie urbaine

Cette action vise à appuyer les CTD dans leurs efforts pour maintenir leur voirie dans un état de praticabilité acceptable.

Action 2: Réhabilitation de la voirie urbaine

L'objectif de cette action est de rétablir les performances des routes urbaines qui ont atteint leur durée de vie, afin de maintenir ou améliorer leur niveau de service. Cette action vise à apporter un appui de l'Etat aux initiatives des CTD pour l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de déplacement urbain

Action 3: Construction de la voirie urbaine

Cette action vise à doter les villes de nouvelles routes revêtues pour combler progressivement le déficit général en voirie bitumée.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la mobilité urbaine.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaire de voirie revêtue réhabilité	km	2013	0	2015	360
2	Linéaire de voirie revêtue construit	km	2013	0	2015	40
3	Linéaire de voirie revêtue entretenu	km	2013	0	2015	800

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE

ACTION 02 RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE

ACTION 03 CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE

8.2 STRATEGIE PROGRAMME

Le bilan-diagnostic effectué dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de développement du sous-secteur urbain a montré que dans les villes camerounaises, la mobilité urbaine est handicapée par la faiblesse quantitative et qualitative de l'offre de transports collectifs et semi-collectifs. Les principales causes identifiées sont l'insuffisance de la couverture des villes par un réseau viaire principal et une politique peu incitative de développement du transport urbain de masse. Le développement des activités économiques et sociales en milieu urbain souffre de cette situation.

Pour y remédier, la mise en oeuvre du programme de développement des infrastructures de transport urbain permettra d'améliorer la mobilité urbaine par le relèvement du niveau de service du réseau existant, tout en résorbant progressivement le déficit constaté, ceci à travers une meilleure programmation des interventions en matière de voirie urbaine, l'entretien, la réhabilitation et la construction des voiries en terre et revêtues, l'appui au développement du transport par rail dans les grandes villes, le développement des zones de stationnement et de plates-formes d'échanges, l'appui à l'amélioration du trafic urbain.

8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE

Cette action vise à appuyer les CTD dans leurs efforts pour maintenir leur voirie dans un état de praticabilité acceptable.

OBJECTIF 1 maintenir les voiries dans un bon état

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaire de voirie revêtue entretenu	km	2013	0	2015	800

ACTION 02

RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE

L'objectif de cette action est de rétablir les performances des routes urbaines qui ont atteint leur durée de vie, afin de maintenir ou améliorer leur niveau de service. Cette action vise à apporter un appui de l'Etat aux initiatives des CTD pour l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de déplacement urbain.

OBJECTIF 1 rétablir les performances des routes urbaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaire de voirie revêtue réhabilité	km	2013	0	2015	360

ACTION 03

CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE

Cette action vise à doter les villes de nouvelles routes revêtues pour combler progressivement le déficit général en voirie bitumée.

OBJECTIF 1 Etendre le réseau ferroviaire dans les villes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Linéaire de voirie construit	km	2013	0	2015	40

8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE	0	0	1 970 000 000	1 542 000 000	1 970 000 000	1 542 000 000
02	RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE	4 000 000 000	4 000 000 000	78 761 868 000	34 789 500 000	82 761 868 000	38 789 500 000
03	CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE	722 303 000	722 303 000	14 353 628 000	4 460 000 000	15 075 931 000	5 182 303 000
Total		4 722 303 000	4 722 303 000	95 085 496 000	40 791 500 000	99 807 799 000	45 513 803 000

page intercalaire

9. PROGRAMME 499

PILOTAGE ET ADMINISTRATION DE LA POLITIQUE DU
SOUS-SECTEUR URBAIN

RESPONSABLE DU PROGRAMME
JEREMIE YEMPIE
Directeur des Affaires Générales

page intercalaire

9.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Action 1- Amélioration du cadre institutionnel et juridique. Il s'agit de doter le MINH DU de moyens humains performants afin de garantir un développement urbain de qualité

Action 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières. Cette action vise à améliorer le cadre de travail du personnel en mettant à sa disposition des locaux, des équipements et un matériel approprié.

Action 3 : Coordination des services. Cette action traitera essentiellement du suivi de l'évaluation du plan d'action, de la mise en place d'un système d'information pour le suivi des activités, de l'évaluation du fonctionnement et de la performance des services.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer le fonctionnement et les performances des services du MINH DU

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombres de structures et de réalisations effectivement accompagnées au MINH DU	%	2013	0	2015	100

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE

ACTION 02 RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

ACTION 03 COORDINATION DES SERVICES

9.2 STRATEGIE PROGRAMME

Le développement urbain s'articule autour des composantes principales et spécifiques à ce sous-secteur que sont l'urbanisme, l'habitat, le cadre de vie et les transports urbains. L'état des lieux et le bilan-diagnostic ont montré que les efforts dans ces domaines ne peuvent permettre d'atteindre les résultats escomptés que si une attention particulière est portée sur la question de l'affectation de ressources humaines, matérielles et financières compatibles avec les missions assignées aux structures chargées de la mise en oeuvre des programmes opérationnels.

Le programme «Pilotage et Administration de la politique du sous-secteur» se présente ainsi comme un support aux programmes opérationnels. Il comporte trois actions regroupant des activités relatives aux préoccupations rappelées ci-dessus. Ces actions concourent à la consolidation des acquis du sous-secteur dans les domaines des ressources humaines matérielles et financières, de la coordination des services et de l'audit interne du ministère.

9.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE

Il s'agit de doter le MINH DU de moyens humains performants afin de garantir un développement urbain de qualité.

OBJECTIF 1 Améliorer le cadre institutionnel et Juridique du sous-secteur urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de projets de textes élaborés	nb	2013	4	2015	12

ACTION 02

RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Cette action vise à améliorer le cadre de travail du personnel en mettant à sa disposition des locaux, des équipements et un matériel approprié.

OBJECTIF 1 Améliorer la performance des acteurs urbains

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de personnels formés	%	2013	0	2015	100

ACTION 03

COORDINATION DES SERVICES

Cette action traitera essentiellement du suivi de l'évaluation du plan d'action, de la mise en place d'un système d'information pour le suivi des activités, de l'évaluation du fonctionnement et de la performance des services.

OBJECTIF 1 Améliorer l'efficacité, le rendement et la cohérence des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'exécution des projets	%	2013	0	2015	100

9.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action	Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE	0	0	550 000 000	170 000 000	550 000 000	170 000 000
02 RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	375 000 000	375 000 000	4 008 500 000	1 017 500 000	4 383 500 000	1 392 500 000
03 COORDINATION DES SERVICES	7 410 227 000	7 410 227 000	0	0	7 410 227 000	7 410 227 000
Total	7 785 227 000	7 785 227 000	4 558 500 000	1 187 500 000	12 343 727 000	8 972 727 000

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

page intercalaire

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	8	INFRASTRUCTURES	137 501 496	76 904 000
Fonction	81	Affaires générale des infrastructures	12 343 727	8 972 727
Programme	499	PILOTAGE ET ADMINISTRATION DE LA POLITIQUE DU SOUS-SECTEUR URBAIN	12 343 727	8 972 727
Action	01	AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE	550 000	170 000
Article	33 00 02	DIVISION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN	100 000	40 000
Paragraphe	2026	Etudes de normes	100 000	40 000
Article	33 00 03	Direction des Opérations Urbaines	300 000	100 000
Paragraphe	2026	Etudes de normes	300 000	100 000
Article	33 00 04	Direction de l'Habitat Social et de la Promotion immobilière	150 000	30 000
Paragraphe	2026	Etudes de normes	150 000	30 000
Action	02	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	4 383 500	1 392 500
Article	32 00 10	Secrétariat Général	100 000	100 000
Paragraphe	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	100 000	100 000
Article	33 00 04	Direction de l'Habitat Social et de la Promotion immobilière	62 500	12 500
Paragraphe	2026	Etudes de normes	62 500	12 500
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	3 541 000	600 000
Paragraphe	2029	Etudes Générales	179 000	49 000
	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	260 000	80 000
	2244	Acquisition, installations et rénovations des ascenseurs	252 000	80 000
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	100 000	26 000
	2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	45 000	45 000
	2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	2 585 000	300 000
	2281	Achats de véhicules à 2 roues (motos, mobylettes, bicyclettes, etc.)	120 000	20 000
Article	39 00 00	Dépenses Communes du MINDUH	275 000	275 000
Paragraphe	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	45 000	45 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	40 000	40 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	60 000	60 000
	6721	Bourses d'études	130 000	130 000
Article	44 10 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Adamaoua	150 000	150 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	15 000	15 000
	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	135 000	135 000
Article	44 11 10	Délégation Régionale du MINDUH du Centre	25 000	25 000
Paragraphe	2026	Etudes de normes	25 000	25 000
Article	44 12 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Est	11 337	11 337
Paragraphe	2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	11 337	11 337
Article	44 13 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Extrême-Nord	110 000	110 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	110 000	110 000
Article 44 16 10	Délégation Régionale du MINDUH du Nord-Ouest	15 000	15 000
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	15 000	15 000
Article 44 19 10	Délégation Régionale du MINDUH du Sud-Ouest	3 071	3 071
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 071	3 071
Article 45 10 05	Délégation Départementale MINDUH du Djerem	25 000	25 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	25 000	25 000
Article 45 11 40	Délégation Départementale MINDUH Nyong et Kélé	4 900	4 900
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 16 15	Délégation Départementale MINDUH du Donga Mentung	5 693	5 693
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	5 693	5 693
Article 45 17 20	Délégation Départementale MINDUH du Koung- Khi	25 000	25 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	25 000	25 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale MINDUH du Ndé	29 999	29 999
Paragraphe 2026	Etudes de normes	25 000	25 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 999	4 999
Action 03	COORDINATION DES SERVICES	7 410 227	7 410 227
Article 22 00 21	Cabinet du MINDUH	245 000	245 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000	25 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	40 000	40 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	35 000	35 000
6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
Article 22 00 30	CABINET SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINH DU	200 000	200 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6103	Achats de mobilier de bureau	20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	30 000	30 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	15 000	15 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6261	Heures supplémentaires		10 000	10 000
Article 23 00 00	Inspection Générale chargée des questions Techniques		49 000	49 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		7 000	7 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		7 000	7 000
Article 23 00 01	Inspection Générale chargée des Questions Administratives		49 000	49 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		7 000	7 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		7 000	7 000
Article 23 00 02	Inspecteur des Services N°1 des Questions Administratives		10 000	10 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 000	5 000
Article 23 00 03	Inspecteur de Services N°2 chargé des Questions Administratives		10 000	10 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 000	5 000
Article 23 00 10	Inspecteur des Services N°1 des Questions Techniques		10 000	10 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 000	5 000
Article 23 00 20	Inspecteur des Services N°2 des Questions Techniques		10 000	10 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 000	5 000
Article 24 00 10	Conseiller Technique n°1		16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		6 000	6 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 000	5 000
Article 24 00 11	Conseiller Technique n°2		16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		6 000	6 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 000	5 000
Article 25 00 01	Comité de Suivi du Programme de Bonne Gouvernance		60 000	60 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	40 000	40 000
Article 25 00 03	Comité de Pilotage des Projets Soéciaux	97 000	97 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	17 000	17 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	80 000	80 000
Article 25 00 04	Comité Interministériel de Supervision de Pilotage du Programme Gouvernemental des Logements Sociaux	135 000	135 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	80 000	80 000
Article 25 00 05	Commission d'Eligibilité de Promotion Immobilière	32 500	32 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
Article 25 00 06	Comité de Pilotage Grand Yaoundé	30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 25 00 07	Comité de Pilotage du Projet SAWA BEACH	60 000	60 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Article 25 00 08	Comité d'Eligibilité aux Programme d'Habitat Social	40 000	40 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 25 00 09	Comié chargé de l'élaboration des textes sur l'habitat et l'urbanisme	40 000	40 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Article 28 00 01	Cellule de lutte contre la Corruption	41 500	41 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 500	7 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet MINDUH	375 000	375 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	70 000	70 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	70 000	70 000
6103	Achats de mobilier de bureau	35 000	35 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	50 000	50 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	45 000	45 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	70 000	70 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	35 000	35 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	255 000	255 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000	25 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	55 000	55 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	45 000	45 000
6267	Primes de rendement	40 000	40 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 32 00 11	Division des Affaires Juridiques	50 000	50 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 32 00 111	Cellule des Etudes et de la Réglementation	18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 32 00 112	Cellule du Contentieux	18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 32 00 12	Cellule Informatique	28 500	28 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	13 000	13 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 000	5 000
Article 32 00 13	Cellule de Suivi		23 500	23 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		6 500	6 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		10 000	10 000
Article 32 00 14	Cellule de Traduction		15 250	15 250
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		4 500	4 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 750	5 750
Article 32 00 15	Cellule de Communication		23 500	23 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		6 500	6 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		10 000	10 000
Article 32 00 17	Sous Direction Accueil, Courrier et Liaison		19 500	19 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		6 500	6 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		7 000	7 000
Article 33 00 23	Sous Direction de la Documentation et des Archives		18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		10 000	10 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales		666 366	666 366
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		55 000	55 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		30 000	30 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		70 000	70 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres		45 000	45 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents		60 000	60 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction		69 000	69 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		35 000	35 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		2 256	2 256
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies		30 000	30 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication		45 000	45 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		35 000	35 000
6174	Frais de réception		50 000	50 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies		50 000	50 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations		50 110	50 110
6182	Sites web, abonnements et consommations internet		20 000	20 000
6188	Services extérieurs de gardiennage		20 000	20 000
Article 34 00 11	Cellule SIGIPES		17 000	17 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 34 00 12	Sous Direction des Personnels de la Solde et des Pensions	25 000	25 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	13 000	13 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
Article 34 00 13	Sous Direction du Budget, Matériel et de la Maintenance	30 000	30 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article 35 00 02	Comité de Préparation, de Suivi du Budget et de la chaîne PPBS	142 438	142 438
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 438	25 438
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	21 000	21 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	51 000	51 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINDUH	2 949 453	2 949 453
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	30 000	30 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	85 522	85 522
6103	Achats de mobilier de bureau	65 000	65 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	15 000	15 000
6133	Frais de relève	6 256	6 256
6141	Abonnements et consommations d'eau	12 000	12 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	44 000	44 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	75 000	75 000
6162	Entretien des ascenseurs	42 000	42 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	100 000	100 000
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	147 168	147 168
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
6174	Frais de réception	30 000	30 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	55 000	55 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	49 000	49 000
6186	Honoraires et frais annexes	15 000	15 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	526 200	526 200
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 355 227	1 355 227
6269	Primes spécifiques	21 080	21 080
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	21 000	21 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel		15 000	15 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics		130 000	130 000
Article 44 10 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Adamaoua		60 560	60 560
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		10 000	10 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie		15 000	15 000
6267	Primes de rendement		3 000	3 000
6269	Primes spécifiques		1 560	1 560
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 000	2 000
Article 44 10 105	Service Administratif et Financier de l'adamaoua		5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
Article 44 11 10	Délégation Régionale du MINDUH du Centre		62 540	62 540
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie		15 000	15 000
6267	Primes de rendement		3 000	3 000
6269	Primes spécifiques		3 540	3 540
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 000	2 000
Article 44 11 114	Service Administratif et Financier du centre		5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 500	2 500
Article 44 12 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Est		60 740	60 740
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	15 000	15 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 740	1 740
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 12 124	Service Administratif et Financier de l'est	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Extrême-Nord	61 220	61 220
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	15 000	15 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 220	2 220
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 13 134	Service Administratif et Financier de l'extrême nord	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 10	Délégation Régionale du MINDUH du Littoral	76 920	76 920
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	12 000	12 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	13 000	13 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	15 000	15 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 920	1 920
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 14 144	Service Administratif et Financier du littoral	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	44 15 10	Délégation Régionale du MINDUH du Nord	60 920	60 920
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	15 000	15 000
	6267	Primes de rendement	3 000	3 000
	6269	Primes spécifiques	1 920	1 920
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article	44 15 154	Service Administratif et Financier du nord	5 000	5 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	44 16 10	Délégation Régionale du MINDUH du Nord-Ouest	61 460	61 460
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	15 000	15 000
	6267	Primes de rendement	3 000	3 000
	6269	Primes spécifiques	2 460	2 460
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article	44 16 164	Service Administratif et Financier nord ouest	5 000	5 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	44 17 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Ouest	61 880	61 880
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	15 000	15 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 880	2 880
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 17 174	Service Administratif et Financier de l'ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 18 10	Délégation Régionale MINDUH du Sud à Ebolowa	60 740	60 740
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	15 000	15 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 740	1 740
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 18 184	Service Administratif et Financier sud	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 19 10	Délégation Régionale du MINDUH du Sud-Ouest	61 940	61 940
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	15 000	15 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 940	2 940
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 19 194	Service Administratif et Financier sud ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 10 05	Délégation Départementale MINDUH du Djerem	12 100	12 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 10 10	Délégation Départementale MINDUH du Faro et Déo	12 100	12 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 10 15	Délégation Départementale MINDUH du Mayo Banyo	12 100	12 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 10 20	Délégation Départementale MINDUH du Mbéré	13 600	13 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 10 25	Delegation Departementale MINDUH de la Vina	12 100	12 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 11 05	Délégation Départementale MINDUH de la Haute Sanaga	13 600	13 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 11 10	Délégation Départementale MINDUH de la Lékié	13 600	13 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 11 15	Délégation Départementale MINDUH du Mbam-Inoubou	12 100	12 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 11 20	Délégation Départementale MINDUH du Mbam-Kim	12 100	12 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 11 25	Délégation Départementale MINDUH de la Mefou	12 100	12 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 11 30	Délégation Départementale MINDUH de la Mefou-Akono	12 100	12 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 11 35	Délégation Départementale MINDUH du Mfoundi	12 600	12 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 11 40	Délégation Départementale MINDUH Nyong et Kélé	13 600	13 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 11 45	Délégation Départementale MINDUH du Nyong et Mfoumou	12 100	12 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 11 50	Délégation Départementale MINDUH du Nyong et So'o	12 100	12 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 12 05	Délégation Départementale du MINDUH de la Boumba-Egoko	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 12 10	Délégation Départementale MINDUH du Haut- Nyong	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 12 15	Délégation Départementale MINDUH de la Kadey	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 12 25	Délégation Départementale MINDUH Lom et Djere	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 13 05	Délégation Départementale MINDUH du Diamare	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 13 10	Délégation Départementale MINDUH de Logone et Chari	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 13 15	Délégation Départementale MINDUH du Mayo Danaï	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 13 20	Délégation Départementale MINDUH du Mayo Kani	12 100	12 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 13 25	Délégation Départementale MINDUH du Mayo Sava	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 13 30	Delegation Departementale MINDUH du Mayo-Tsanaga	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 14 05	Délégation Départementale MINDUH de la Moungo	13 600	13 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 14 10	Délégation Départementale MINDUH du Nkam	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 14 15	Délégation Départementale MINDUH d'Edea	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 14 20	Délégation Départementale MINDUH de Douala	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 15 05	Délégation Départementale MINDUH de la Benoue	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 15 10	Délégation Départementale du MINDUH du Faro	12 100	12 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 15 15	Délégation Départementale MINDUH du Mayo Louti	12 100	12 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 15 20	Délégation Départementale du MINDUH du Mayo- Rey	12 100	12 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 16 05	Délégation Départementale du MINDUH de Boyo	12 100	12 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 16 10	Délégation Départementale MINDUH de Bui	12 100	12 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 16 15	Délégation Départementale MINDUH du Donga Mentung	12 100	12 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 16 20	Délégation Départementale MINDUH de Menchum	12 100	12 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article	45 16 25	Délégation Départementale MINDUH de la Mezam	12 100	12 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 16 30	Delegation Departementale du MINDUH de la Momo	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 16 35	Délégation Départementale du Ngoketundja	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 05	Delegation Departementale du MINDUH des Bamboutos	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 10	Delegation Departementale du MINDUH du Haut-Nkam	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 15	Délégation Départementale MINDUH des Hauts-Plateaux	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 20	Délégation Départementale MINDUH du Koung- Khi	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 25	Délégation Départementale MINDUH de la Menoua	13 600	13 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 30	Délégation Départementale MINDUH du Mifi	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 35	Délégation Départementale MINDUH du Ndé	13 600	13 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 40	Délégation Départementale MINDUH du Noun	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 18 05	Délégation Départementale MINDUH du Dja et Lobo	13 600	13 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 18 10	Délégation Départementale du MINDUH de la Mvila	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 18 15	Délégation Départementale MINDUH de l' Océan	13 600	13 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 18 20	Délégation Départementale MINDUH de la Vallée du Ntem	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 500	2 500
Article 45 19 05	Delegation Departementale du MINDUH dans le fako		12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 500	2 500
Article 45 19 10	Delegation Departementale du MINDUH du Koupe-Manengoumba		12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 500	2 500
Article 45 19 15	Delegation Departementale du MINDUH du Lebialem		12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 500	2 500
Article 45 19 20	Délégation Départementale MINDUH de Manyu		12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 500	2 500
Article 45 19 25	Delegation Departementale du MINDUH de la Meme		12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 500	2 500
Article 45 19 30	Délégation Départementale MINDUH du Ndian		12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers		2 500	2 500
Article 67 00 00	Contrat de Désendettement au Développement		189 000	189 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes		189 000	189 000
Fonction 82	Developpement urbain		125 157 769	67 931 273

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 496	DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	6 223 901	5 123 901
Action 01	DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE	1 917 977	1 617 977
Article 33 00 01	Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération	839 000	539 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	725 000	425 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	40 000	40 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
Article 37 00 01	Cellule des Etudes et de la Planification	24 500	24 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
Article 37 00 02	Cellule des Données Urbaines et de l'Habitat	19 500	19 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 000	13 000
Article 37 00 03	Cellule de la Coopération et des Contrats de Ville	24 500	24 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINDUH	460 477	460 477
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	460 477	460 477
Article 44 10 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Adamaoua	80 000	80 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	80 000	80 000
Article 44 10 102	Service du Partenariat Local de l'Adamaoua	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 112	Service du Partenariat Local du Centre	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 12 122	Service du Partenariat Local de l'Est	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 132	Service du Partenariat Local de l'Extrême-Nord	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 142	Service du Partenariat Local du Littoral	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 15 152	Service du Partenariat Local du Nord	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 16 10	Délégation Régionale du MINDUH du Nord-Ouest	90 000	90 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	90 000	90 000
Article 44 16 162	Service du Partenariat Local du Nord-Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 17 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Ouest	75 000	75 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	75 000	75 000
Article 44 17 172	Service du Partenariat Local de l'Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 18 182	Service du Partenariat Local du Sud	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 19 10	Délégation Régionale du MINDUH du Sud-Ouest	80 000	80 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	80 000	80 000
Article 44 19 192	Service du Partenariat Local du Sud-Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 20	Délégation Départementale MINDUH du Mbam-Kim	16 000	16 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	16 000	16 000
Article 45 14 05	Délégation Départementale MINDUH de la Moungo	75 000	75 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	75 000	75 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale MINDUH d'Edea	33 000	33 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	33 000	33 000
Article 45 17 05	Delegation Departementale du MINDUH des Bamboutos	15 000	15 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	15 000	15 000
Article 45 18 05	Délégation Départementale MINDUH du Dja et Lobo	15 000	15 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	15 000	15 000
Article 45 19 30	Délégation Départementale MINDUH du Ndian	21 000	21 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	21 000	21 000
Action 02	RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN	124 500	124 500
Article 37 00 06	Sous Direction des Opérations d'Aménagement et d'Embellissement	24 500	24 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
Article 44 11 10	Délégation Régionale du MINDUH du Centre	37 000	37 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2029	Etudes Générales	37 000	37 000
Article 44 14 10	Délégation Régionale du MINDUH du Littoral	38 000	38 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	38 000	38 000
Article 44 17 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Ouest	25 000	25 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	25 000	25 000
Action 03	CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS	4 181 424	3 381 424
Article 33 00 04	Direction de l'Habitat Social et de la Promotion immobilière	1 121 000	321 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	875 000	175 000
2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	125 000	25 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	40 000	40 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000	12 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
Article 33 00 20	Direction de l' Architecture et des Normes d'Habitat	99 000	99 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
Article 33 00 21	Sous Direction de l'Architecture	18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 33 00 22	Sous Direction des Normes d'Habitat	18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 37 00 04	Sous Direction de l'Habitat Social	21 500	21 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article 37 00 05	Sous Direction de la Promotion immobilière et de l'auto construction	24 500	24 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINDUH	2 029 424	2 029 424
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 029 424	2 029 424
Article 44 10 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Adamaoua	5 800	5 800
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	5 800	5 800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 10 101	Service de l'Habitat et de l'Architecture de Ngaoundéré	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 10	Délégation Régionale du MINDUH du Centre	275 000	275 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	25 000	25 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	250 000	250 000
Article 44 11 111	Service de l'Habitat et de l'Architecture de Yaoundé	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 12 121	Service de l'Habitat et de l'Architecture de Bertoua	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 131	Service de l'Habitat et de l'Architecture de Maroua	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 10	Délégation Régionale du MINDUH du Littoral	331 529	331 529
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	25 000	25 000
2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	42 665	42 665
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	13 864	13 864
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	250 000	250 000
Article 44 14 141	Service de l'Habitat et de l'Architecture du Littoral	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 15 151	Service de l'Habitat et de l'Architecture du Nord	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 16 10	Délégation Régionale du MINDUH du Nord-Ouest	8 268	8 268
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	1 640	1 640
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	6 628	6 628
Article 44 16 161	Service de l'Habitat et de l'Architecture du Nord-Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 17 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Ouest	53 695	53 695
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	48 695	48 695
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	5 000	5 000
Article 44 17 171	Service de l'Habitat et de l'Architecture de l'Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 18 10	Délégation Régionale MINDUH du Sud à Ebolowa	11 000	11 000
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	11 000	11 000
Article 44 18 181	Service de l'Habitat et de l'Architecture du Sud	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 19 191	Service de l'Habitat et de l'Architecture du Sud - Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 15	Délégation Départementale MINDUH du Mbam-Inoubou	9 000	9 000
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	5 000	5 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	4 000	4 000
Article 45 11 25	Délégation Départementale MINDUH de la Mefou	9 000	9 000
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	5 000	5 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	4 000	4 000
Article 45 11 40	Délégation Départementale MINDUH Nyong et Kélé	9 000	9 000
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	5 000	5 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	4 000	4 000
Article 45 12 15	Délégation Départementale MINDUH de la Kadey	9 000	9 000
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	5 000	5 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	4 000	4 000
Article 45 13 05	Délégation Départementale MINDUH du Diamare	9 000	9 000
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	5 000	5 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	4 000	4 000
Article 45 13 10	Délégation Départementale MINDUH de Logone et Chari	9 000	9 000
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	5 000	5 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	4 000	4 000
Article 45 14 05	Délégation Départementale MINDUH de la Moungo	9 000	9 000
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	5 000	5 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	4 000	4 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale MINDUH d'Edea	9 000	9 000
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	5 000	5 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	4 000	4 000
Article 45 17 20	Délégation Départementale MINDUH du Koung- Khi	12 708	12 708
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	12 708	12 708
Article 45 17 25	Délégation Départementale MINDUH de la Menoua	9 000	9 000
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	5 000	5 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	4 000	4 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale MINDUH du Ndé	9 000	9 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	5 000	5 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	4 000	4 000
Article 45 19 20	Délégation Départementale MINDUH de Manyu	3 000	3 000
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	2 000	2 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	1 000	1 000
Article 45 19 25	Delegation Departementale du MINDUH de la Meme	9 000	9 000
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	5 000	5 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 497	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	19 126 069	17 293 569
Action 01	AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	1 662 500	1 162 500
Article 33 00 03	Direction des Opérations Urbaines	0	0
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	0	0
Article 44 11 10	Délégation Régionale du MINDUH du Centre	535 000	535 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	35 000	35 000
2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	500 000	500 000
Article 44 13 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Extrême-Nord	67 500	67 500
Paragraphe 2032	Etudes de construction de digues et installations hydrauliques	50 000	50 000
2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	17 500	17 500
Article 44 14 10	Délégation Régionale du MINDUH du Littoral	1 000 000	500 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	1 000 000	500 000
Article 45 13 10	Délégation Départementale MINDUH de Logone et Chari	60 000	60 000
Paragraphe 2032	Etudes de construction de digues et installations hydrauliques	60 000	60 000
Action 02	EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS	275 000	225 000
Article 33 00 04	Direction de l'Habitat Social et de la Promotion immobilière	75 000	25 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	75 000	25 000
Article 44 10 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Adamaoua	140 000	140 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	140 000	140 000
Article 44 18 10	Délégation Régionale MINDUH du Sud à Ebolowa	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale MINDUH du Ndé	20 000	20 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	20 000	20 000
Action 03	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN	3 813 569	2 898 569
Article 33 00 02	DIVISION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN	1 024 000	284 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	450 000	70 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	45 000	45 000
2260	Achats de matériels de bureau	410 000	50 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	35 000	35 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
Article 37 00 08	Cellule de la Promotion de l'Insertion Sociale en Milieu Urbain	18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 37 00 09	Cellule du Développement Social des Zones Urbaines	18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINDUH	2 307 569	2 307 569
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 307 569	2 307 569
Article 44 10 103	Service de l'Environnement Social adamaoua	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 10	Délégation Régionale du MINDUH du Centre	40 000	40 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	40 000	40 000
Article 44 11 113	Service de l'Environnement Social centre	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 12 123	Service de l'Environnement Social est	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 133	Service de l'Environnement Social extreme nord	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 10	Délégation Régionale du MINDUH du Littoral	40 000	40 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	40 000	40 000
Article 44 14 143	Service de l'Environnement Social littoral	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 15 153	Service de l'Environnement Social de Garoua	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 16 163	Service de l'Environnement Social de Bamenda	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 17 173	Service de l'Environnement Social de Bafoussam	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 18 183	Service de l'Environnement Social d'Ebolowa	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 19 193	Service de l'Environnement Social de Buea	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 05	Délégation Départementale MINDUH de la Haute Sanaga	65 000	15 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	65 000	15 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale MINDUH du Ndé	150 000	25 000
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	10 000	10 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	140 000	15 000
Article 45 18 05	Délégation Départementale MINDUH du Dja et Lobo	25 000	25 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	25 000	25 000
Article 45 19 25	Delegation Departementale du MINDUH de la Meme	40 000	40 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	40 000	40 000
Article 55 11 05	CENTRE D'INSERTION DES JEUNES DE NANGA EBOKO	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 55 11 35	CENTRE D'INSERTION DES JEUNES DE YAOUNDE	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 55 12 20	CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE BERTOUA	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 55 17 35	CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE BANGANGTE	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 55 17 40	CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE FOUMBAN	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 55 18 26	CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE MEYO MESSALA	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Action 04	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE	13 375 000	13 007 500
Article 33 00 04	Direction de l'Habitat Social et de la Promotion immobilière	375 000	7 500
Paragraphe 2026	Etudes de normes	375 000	7 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 98 00 00	PROVISION FINEX	13 000 000	13 000 000
Paragraphe 2779	Dépenses d'investissement sur FINEX non répartis	13 000 000	13 000 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 498	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	99 807 799	45 513 803
Action 01	ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE	1 970 000	1 542 000
Article 33 00 03	Direction des Opérations Urbaines	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 45 19 30	Délégation Départementale MINDUH du Ndian	1 070 000	642 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	70 000	42 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	1 000 000	600 000
Article 64 10 12	COMMUNE DE GALIM TIGNERE	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 64 11 08	COMMUNE D'AYOS	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 64 11 12	COMMUNE DE BIKOK	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 64 12 18	COMMUNE DE GARI GOMBO	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 64 12 26	COMMUNE de MBANG	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 64 13 64	COMMUNE de PETTE	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 64 13 70	COMMUNE de TCHATIBALI	50 000	50 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 64 14 06	COMMUNE de DIZANGUE	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 64 15 02	COMMUNE de BEKA	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 64 17 28	COMMUNE de BANGOURAIN	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 64 17 34	COMMUNE de BAZOU	70 000	70 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	70 000	70 000
Article 64 18 44	COMMUNE DE LOKOUNDJE	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 64 19 08	COMMUNE DE BANGEM	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 64 19 26	COMMUNE de KOMBO-ITINDI	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Action 02	RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE	82 761 868	38 789 500
Article 33 00 03	Direction des Opérations Urbaines	400 000	400 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	400 000	400 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	478 127	478 127
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	478 127	478 127
Article 44 11 10	Délégation Régionale du MINDUH du Centre	75 290 741	31 318 373
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	81 809	81 809
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	2 826 000	2 826 000
2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	742 475	250 736
2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	4 259 828	4 259 828
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	11 139 129	3 900 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	56 241 500	20 000 000
Article 44 14 10	Délégation Régionale du MINDUH du Littoral	420 000	420 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	20 000	20 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	400 000	400 000
Article 44 15 10	Délégation Régionale du MINDUH du Nord	400 000	400 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	400 000	400 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale MINDUH du Ndé	174 000	174 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	174 000	174 000
Article 45 18 15	Délégation Départementale MINDUH de l' Océan	350 000	350 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	350 000	350 000
Article 67 00 00	Contrat de Désendettement au Développement	1 249 000	1 249 000
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	1 249 000	1 249 000
Article 73 00 10	Fonds Routier	4 000 000	4 000 000
Paragraphe 6191	Entretien routier	4 000 000	4 000 000
Action 03	CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE	15 075 931	5 182 303
Article 33 00 03	Direction des Opérations Urbaines	140 000	140 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	40 000	40 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
Article 33 00 031	Sous Direction de l'Assainissement et du Drainage	18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 37 00 07	Sous Direction des Voiries et Réseaux Divers	48 000	48 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	17 000	17 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	31 000	31 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINDUH	466 303	466 303
Paragraphe 6210	Salaires bruts du personnel sous statut général de la fonction publique	466 303	466 303

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 10 100	Service du Developpement Urbain de l'Adamaoua	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 10	Délégation Régionale du MINDUH du Centre	10 947 432	2 940 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	713 570	200 000
2026	Etudes de normes	40 000	40 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	10 193 862	2 700 000
Article 44 11 110	Service du Developpement Urbain du Centre	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 12 120	Service du Developpement Urbain de l'EST	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 130	Service du Developpement Urbain de l'Extrême -Nord	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 140	Service du Developpement Urbain du Littoral	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 15 150	Service du Developpement Urbain du Nord	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 16 160	Service du Developpement Urbain du Nord - Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 17 170	Service du Developpement Urbain de l'Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 18 180	Service du Developpement Urbain du Sud	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 19 190	Service du Developpement Urbain du Sud - Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 05	Delegation Departementale du MINDUH dans le fako	3 406 196	1 520 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	203 583	90 000
2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	200 000	50 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 002 613	1 380 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
	TOTAL GENERAL DU CHAPITRE	137 501 496	76 904 000